

## SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 12 décembre, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Pascal PRAS, Président.

Date de la convocation : 5 décembre 2022

Monsieur le Président a ouvert la séance et a procédé à l'appel des membres du CCAS :

Nombre de membres en exercice : 11

MEMBRES	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	MANDATAIRE
Pascal PRAS	X			
Marie-France COSTANTINI	X			
Patricia SÉJOURNÉ	X			
Christine SINQUIN	X			
Vincent LE LOUËT	X			
Danièle PADIOU		X		Michèle PAULIAC
Michèle PAULIAC	X			
Madeleine DROUET			X	
Julie REDOIS			x	
Ronan MARCHAND		X		Marie-France COSTANTINI
Véronique KIRION-CHAPELLIERE		x		

Il est alors procédé à la désignation du secrétaire de séance. Monsieur le Président propose que cette fonction soit assurée par Vincent LE LOUËT. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA DU 10 OCTOBRE 2022.**

Suite à l'envoi par mail du compte-rendu du conseil d'administration le 5 décembre 2022 et après un rappel des points évoqués, les membres de la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale décident, à la majorité des présents, de valider compte-rendu du conseil d'administration du 10 octobre 2022.

## 2. AIDES FINANCIERES

- Dossiers validés en commission d'urgence

*Monsieur le Président présente quatorze dossiers.*

Les membres de la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale, après examen des dossiers, décident, à l'unanimité des présents, de valider les aides financières attribuées en urgence selon la répartition suivante :

DATE	BENEFICIAIRES	QUARTIER	MONTANT
18/10	Personne seule n°131	Télandière/ Moulin Rothard	50,00 € (BON CARBURANT) 50,00 € (TICKETS SERVICE)
18/10	Personne seule n°1083	Sans domicile fixe	54,00 €
26/10	Famille Monoparentale n°46	Les genets	40,00 € (BON CARBURANT) 90,00 € (TICKETS SERVICE)
07/11	Famille Monoparentale n°982	La Noë / Croix Truin	72,00 €
15/11	Famille Monoparentale n°206	La rivetière	Refus
15/11	Famille Monoparentale n°679	La Noë / Croix Truin	90,00 €
18/11	Personne seule n°600	La Noë / Croix Truin	54,00 €
18/11	Couple n°1020	La Noë / Croix Truin	Refus
25/11	Famille Monoparentale n°905	La Noë / Croix Truin	108,00 €
25/11	Personne seule n°625	La rivetière	Refus
28/11	Personne seule n°523	La Noë / Croix Truin	72,00 €
02/12	Personne seule n°52	Bourg	54,00 €
02/12	Personne seule n°574	Bourg	54,00 €
02/12	Personne seule n°1114	Bourg	54,00 €

- Demandes de secours

*Monsieur le Président présente cinq dossiers.*

DATE	BENEFICIAIRES	QUARTIER	OBJET	MONTANT	DECISION
08/11	Personne seule n°313	Boiseau	Secours / Energie	54,83 €	Ajournement dans l'attente de voir si va recevoir le chèque énergie exceptionnel en décembre.
21/11	Personne seule n°352	Bourg / Le landas	Secours / Découvert bancaire	400,00 €	Refus car le CCAS n'intervient pas sur les découverts bancaires. Accord pour 54,00 € de tickets service.
01/12	Personne seule n°1114	Bourg / Le landas	Prêt / Découvert bancaire	756,00 €	Refus car le CCAS n'intervient pas sur les découverts bancaires



06/12	Famille n°1022	Télindière/ Moulin Rothard	Prêt / Permis de conduire	756,00 €	Accord sur 10 mois.
09/12	Famille Monoparentale n°648	Boiseau	Aide alimentaire	72,00 €	Accord

### **3. DIVERS INFORMATION**

- Action de prévention contre les arnaques et les fraudes
- Gouter des séniors
- Accueil d'une stagiaire

Séance levée à vingt et une heure et cinquante minutes

Au registre sont les signatures